

Résolution de la CEF des 20 et 21 janvier 2026

Au lendemain des bombardements américains au Venezuela et de l'enlèvement de son président, le monde entier a compris que nous entrions dans une situation nouvelle, lourde de dangers pour les travailleurs et les peuples sur tous les continents. Les gouvernements européens se sont rapidement rangés derrière Trump, de la même manière qu'ils ont accepté l'augmentation de leurs budgets militaires dans des proportions historiques, de la même manière qu'ils ont laissé faire depuis deux ans l'extermination du peuple palestinien.

Dans ce cadre, la CEF réaffirme l'exigence portée lors du congrès d'Angers de cessez-le-feu immédiat et permanent en Ukraine, en Palestine et dans tous les pays ainsi que l'arrêt des livraisons d'armes et réaffirme son opposition à l'envoi de troupes françaises en Ukraine quelle qu'en soit la forme.

La CEF réaffirme l'exigence de retrait du guide « Acculturer les jeunes à la défense ». Alors que le nouveau service militaire « volontaire » est mis en place, totalement articulé avec la machine à broyer Parcoursup qui refoule chaque année près de 100 000 bacheliers, la CEF invite ses structures à combattre la propagande gouvernementale et à prendre toutes les initiatives nécessaires pour empêcher l'entrée de l'armée au sein de l'École et des universités. La CEF soutient le rassemblement impulsé par FO-ESR à la Sorbonne le 26 janvier pour s'opposer à la diffusion de la propagande belliciste du gouvernement notamment via des conférences de militaires comme le général Mandon et financé par les marchands de canons.

La CEF réaffirme son engagement à s'inscrire dans les initiatives et les mobilisations qui iront dans le sens de nos revendications : « Pas un sou, pas une arme, pas un Homme, pas une vie pour la Guerre. »

La CEF décide de répondre favorablement à l'invitation des organisations ouvrières anglaises au meeting international contre la guerre à Londres (Westminster Central Hall) le 20 juin 2026. La CEF s'engage pleinement dans la préparation du meeting de Londres du 20 juin et invite tous les syndicats de la FNEC FP-FO à y participer.

Dans le cadre du combat pour la paix, contre les menées va-t-en guerre des gouvernements, contre les budgets d'austérité et contre la conscription, elle mandate le SF pour renforcer les liens et la collaboration avec d'autres organisations du mouvement ouvrier en France comme à l'échelle internationale.

La CEF réaffirme que, dans le combat contre la marche à la guerre, le syndicat occupe une place spécifique en mettant au centre de l'activité le combat pour les revendications en cherchant à imposer l'abrogation de la réforme des retraites, le retrait de la loi de financement de la Sécurité sociale et de la loi de finances, le retrait de toutes les contre-réformes détruisant l'Ecole publique, il combat le gouvernement fauteur de guerre et l'explosion des budgets de l'armement.

Dans ce contexte, la Loi de financement de la Sécurité Sociale prévoit des milliards d'économies au dépend des droits à l'accès aux soins de millions d'assurés. La CEF salue la grève des médecins généralistes qui ont dénoncé cette loi de financement de la sécurité sociale qui remet en cause l'indépendance médicale, renforce la chasse aux assurés en arrêt maladie et aggrave une situation de santé à deux vitesses. Les députés qui ont voté pour cette loi ou se sont abstenus ont permis au gouvernement d'adopter une nouvelle loi qui entérine la retraite à 64 ans et portent en ce sens une lourde responsabilité. La CEF invite ses structures, en lien avec les UD, à apporter leur soutien aux grèves qui se développent dans les hôpitaux.

Le Premier ministre Lecornu a décidé d'imposer par le 49-3 son budget d'austérité et de guerre au terme de tractations politiciennes de non-censure. Il prévoit près de 7 milliards d'euros de plus pour la guerre, alors qu'il impose une cure d'austérité sans précédent aux services publics, aux budgets sociaux et à la protection sociale collective.

Le budget Macron-Lecornu, c'est toujours plus d'argent pour l'armée, des cadeaux fiscaux aux grandes entreprises et une offensive inédite contre la Sécu, contre l'Ecole publique, contre l'hôpital public, contre les droits et les garanties collectives des salariés. La CEF ne l'accepte pas. Elle oppose toutes ses revendications au budget Lecornu.

La CEF réaffirme que la conférence sociale « travail emploi retraites » ne permettra pas de gagner sur nos revendications, d'obtenir les créations de postes nécessaires, l'augmentation générale des salaires, l'abrogation de la réforme des retraites. La CEF se félicite de la décision du bureau national de la FGF-FO et de l'UIAfp de ne plus participer à cette conférence sociale et réaffirme que Force Ouvrière n'a rien à y faire !

La CEF invite les syndicats de la FNEC FP-FO à poursuivre la recherche de l'action efficace, par la grève et sa reconduction, par les blocages, pour gagner sur nos revendications. Elle invite les personnels à se réunir dans les écoles et les établissements pour discuter de cette situation et décider d'initiatives pour faire valoir leurs exigences en termes de postes, de salaires, de garanties collectives, de conditions de travail...

I. Mobilisations en défense de l'École publique et laïque

Alors que l'Ecole manque de tout, que le manque de personnels se généralise, le ministre Geffray prévoit de supprimer 4000 postes. A l'Education nationale, les 2 000 postes créés sont bien des postes d'AESH, personnels maintenus sous le seuil de pauvreté. Faute de candidats, les 2 000 postes prétendument créés par l'ex-Premier ministre Bayrou s'étaient avérés être une mystification ! Les 4 000 suppressions de postes d'enseignants sont maintenues ! Des milliers d'élèves sont toujours en attente de place dans les structures spécialisées ou adaptées. La multiplication des PAS, dispositif qui s'inscrit dans l'acte 2 de l'Ecole inclusive et la casse de l'enseignement spécialisé, va aussi préempter de nombreux postes ce qui va encore entraîner de nouvelles fermetures de classes. La CEF revendique l'abrogation de l'acte 2 de l'Ecole inclusive et l'ouverture de postes à hauteur des besoins dans les ESMS.

Les créations de postes de personnels infirmiers et assistants sociaux sont loin de répondre aux besoins, en particulier compte tenu de l'orientation ministérielle de glissement de certaines missions vers le premier degré.

La CEF réaffirme sa revendication de création de tous les postes statutaires nécessaires dans toutes les catégories de personnels, au sein de toutes les écoles, des établissements du second degré et de l'enseignement supérieur, ainsi que dans tous les services déconcentrés.

Ces conditions inacceptables provoquent la colère et la résistance des personnels et des parents d'élèves qui se sont mobilisés, parfois en lien avec les comités en défense de l'Ecole publique, et ont permis d'obtenir des annulations de suppressions de classes.

La CEF invite les syndicats départementaux à mettre en discussion, sans attendre, dans les instances académiques et départementales les revendications concernant les postes au cœur des discussions pour le retrait du budget de guerre et d'austérité et organiser la mobilisation avec les personnels, les parents et les élus.

Elle mandate le SF pour continuer de s'adresser aux autres fédérations et leur proposer d'organiser l'action efficace afin d'obtenir satisfaction sur nos revendications : annulation de toutes les suppressions de postes ; création des postes statutaires nécessaires ; mise en place immédiate du plan de titularisation pour tous les contractuels qui le souhaitent ; recrutement en masse de personnels dans tous les corps, dans le cadre du Statut.

La CEF revendique l'abandon du projet de loi de « régulation de l'enseignement supérieur privé » et rappelle sa revendication « Fonds publics à l'Ecole publique, fonds privés aux établissements privés ».

II. Augmentation générale des salaires

Le budget Lecornu prévoit une augmentation de 50 euros de la prime d'activité, complément de ressources octroyé à ceux qui se trouvent en bas de l'échelle des revenus alors qu'ils occupent un poste, mais la baisse du budget du ministère du travail est maintenue avec des conséquences mortifères notamment pour l'AFPA, ses missions et ses salariés. Tout comme est maintenue la nouvelle année de blocage des salaires dans le privé comme dans le public avec le gel de la valeur du point d'indice.

Avec la FGF-FO, la CEF réaffirme sa revendication d'une augmentation de 32,7% de la valeur du point d'indice afin de compenser la perte du pouvoir d'achat accumulée depuis 2000. La CEF réaffirme sa revendication à minima de 10% d'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice et l'ouverture de négociations pour l'amélioration de toutes les grilles indiciaires.

III. Défense du Statut, défense de l'École et défense des conditions de travail

La CEF réaffirme ses revendications du congrès d'Angers d'abrogation de toutes les contre-réformes. Les dernières annonces du ministre Geffray doivent être regardées avec la plus grande prudence.

Au CSE du jeudi 15 janvier, le Ministre Geffray a présenté les nouveaux décrets abrogeant le caractère obligatoire des groupes de niveau en 6ème et 5ème. Si cette suppression confirme l'inefficacité et l'inutilité d'une mesure massivement rejetée par les personnels et les parents, les nouveaux textes aggravent la dislocation du cadre national de l'Ecole en laissant l'organisation en « groupes de besoin » et plus généralement « des organisations pédagogiques diversifiées » à l'appréciation des établissements.

Le Ministre prévoit également de mettre en place un chantage aux « pseudos projets pédagogiques » pour « attribuer des moyens supplémentaires délégués par le recteur d'académie afin de pouvoir mettre en place des mesures spécifiques d'accompagnement des élèves ».

La CEF exige l'abrogation pure et simple de la réforme du « choc des savoirs », des groupes de niveaux mais aussi de « l'heure d'approfondissement et de soutien en 6ème », qui avait conduit à la suppression de la technologie et avait été une source supplémentaire de déréglementation en permettant aux enseignants du 1er degré d'intervenir au collège, rémunérés par le PACTE. La CEF exige le retour aux 26 heures d'enseignement en 6ème avec le rétablissement de l'heure de technologie et de tous les moyens supprimés par la mise en place de cette réforme.

La CEF attire l'attention des syndicats départementaux sur les propositions du ministre Geffray concernant la « lutte contre les inégalités » qui prévoit un « accompagnement renforcé » et des « inspections en résidence » pour 15% d'établissements pour lesquels les résultats des élèves ne sont pas jugés assez bons. La CEF s'oppose à cette nouvelle provocation et se tiendra aux côtés des personnels qui refusent d'être pointés du doigt comme responsables des difficultés scolaires de leurs élèves.

A l'occasion de l'installation du comité de suivi de la voie professionnelle, le jeudi 8 janvier 2026, le ministre Geffray, a programmé l'annonce de l'abrogation de la désastreuse réforme du « parcours en Y » en fin d'année de terminale Bac pro, à partir de l'année scolaire 2026-2027.

La FNEC-FP FO, avec son syndicat de la voie professionnelle le SNETAA-FO et son syndicat de personnels de direction ID-FO, n'ont cessé d'exiger la suppression de cette réforme inique qui désorganise les lycées professionnels et dégrade les conditions de travail des personnels.

La CEF prend acte de cette annonce qui est un premier pas, mais l'objectif reste l'abrogation de la réforme Grandjean comme de la réforme Borne qui visent à détruire le lycée professionnel et la voie

professionnelle. Le combat continue pour faire aboutir toutes nos revendications et pour améliorer les conditions de travail des PLP.

Concernant les concours enseignants, le ministre Geffray s'est livré à un chantage odieux en expliquant que faute de budget, les concours d'enseignement 2026 auxquels 88 000 étudiants sont inscrits, ne pourraient avoir lieu. Pour la FNEC FP-FO, les postes doivent être ouverts et pourvus et les revendications doivent être entendues, à commencer par le retrait de la « masterisation », l'arrêt du saccage des licences disciplinaires et des allocations horaires spécifiques pour préparer les concours, le maintien de toutes les préparations aux concours de PE comme de CAPES, la garantie pour les recalés aux concours de pouvoir poursuivre dans un master disciplinaire. Lors d'un dernier groupe de travail, le ministre a annoncé l'arrêt des « fast track » pour le concours de PE mais envisage une mesure encore plus discriminatoire puisqu'un concours spécifique serait mis en place pour les étudiants issus de licence PE. La FNEC FP-FO refuse cette mesure inacceptable et réaffirme son exigence d'égalité des droits devant le concours.

Le maintien des bourses étudiantes et la généralisation du repas universitaire à 1 € sont présentés comme des avancées sociales. En réalité, cette mesure est une fausse concession. Elle coûte 100 millions d'euros, alors que le budget de la vie étudiante baisse de 200 millions d'euros. Sans recrutements massifs ni investissements supplémentaires, la généralisation du repas à 1 € mettra les CROUS et leurs personnels en grande difficulté : restaurants saturés, files d'attente interminables, dégradation des conditions de travail et du service rendu aux étudiants. Dans ces conditions, il semble certain que la plupart des étudiants ne pourront pas bénéficier de ces repas à 1€, faute de possibilité d'accès aux restaurants universitaires sur le temps de leur déjeuner. La CEF défend le développement des œuvres universitaires et sociales, mais refuse une politique d'affichage menée au détriment des agents et du service public. Une véritable politique sociale étudiante exige des moyens pérennes, des créations de postes et un financement à la hauteur des besoins.

Reçue le 8 décembre par les conseillers du Ministre GEFFRAY, la FNEC FP-FO a pu constater une nouvelle fois que la mise en œuvre des mesures issues des assises s'effectuait alors même qu'aucun cadre national n'est encore adopté. La CEF réaffirme son refus des conséquences des « Assises » de la santé scolaire et son opposition à la création de la fonction de Conseiller Technique de PsyEN en santé mentale et au regroupement des quatre corps des INFENES, ASS, PSY EN et médecins sous l'autorité du DASEN, à « l'officialisation » des glissements de missions pour compenser la pénurie de personnel.

Force Ouvrière est la seule organisation syndicale à ne pas avoir signé l'accord du 8 avril 2024 sur la Protection Sociale Complémentaire qui, comme le rappelle le préambule, « s'applique directement à l'ensemble des personnels employés et rémunérés par l'État et par ses établissements publics ». Le congrès d'Angers 2025 a donné mandat de poursuivre le combat contre la PSC et de proposer aux autres fédérations le retrait de leur signature et une renégociation garantissant la liberté d'adhésion, la solidarité intergénérationnelle et entre agents, les mêmes prestations pour tous sans options, et le couplage santé-prévoyance avec maintien des garanties statutaires et le financement de la cotisation employeur directement par l'Etat dans l'enseignement supérieur et la recherche. Aucune ne nous a répondu positivement pour l'instant. La CEF mandate le SF pour poursuivre en ce sens et invite ses structures à intensifier la campagne contre la PSC, organiser partout des stages syndicaux, des RIS et des HIS, multiplier les prises de position syndicales et, si possible, intersyndicales partout pour obtenir l'abrogation de la PSC.

Le 7 janvier dernier, le Sénat a rejeté un projet de loi portant sur le statut des AESH. Le contenu du projet de loi présenté au budget était bien loin de satisfaire les revendications des personnels, laissant à l'employeur la possibilité de les faire travailler plus de 39 heures par semaine en multipliant leurs missions ou de les maintenir en temps incomplet imposé. La CEF réaffirme ses revendications : un vrai statut de fonctionnaire à 24 heures temps plein, l'abandon des PAS, des PIAL et de la politique de mutualisation, la subrogation immédiate, l'octroi des jours de fractionnement, l'augmentation immédiate des salaires !

Ces revendications rejoignent celles des personnels et des parents d'élèves confrontés au chaos provoqué par la logique de l'inclusion systématique et forcée, avec la mutualisation des moyens, la flexibilisation des personnels et le démantèlement de l'enseignement et des structures spécialisés et adaptés. Conformément au mandat du congrès, la CEF mandate le SF pour organiser au printemps « *en lien avec la confédération, les unions départementales et les syndicats force ouvrière des secteurs du social, du médico-social et de la santé, une nouvelle initiative nationale, si possible dans l'action commune, par la grève, avec comme première étape une nouvelle manifestation nationale à Paris.* »

La CEF se félicite des grèves et mobilisations en cours, y compris en intersyndicale, dans le 94, le 93, le 91, le 35, ... pour le respect des notifications MDPH, pour le recrutement en masse de tous les AESH nécessaires, pour le statut de fonctionnaire avec un vrai salaire et un temps plein de 24h pour les AESH, pour l'abandon de la mutualisation des PIAL et des PAS, pour la création de places en ESMS.

La CEF invite les syndicats et sections départementales à poursuivre et amplifier les initiatives, à chercher l'action commune à tous les niveaux, en défense des revendications (réunions, stages, grèves, rassemblements, ...) en lien avec les UD et les parents d'élèves, dans l'unité syndicale partout où c'est possible.

IV. AFPA

La CEF est particulièrement attachée à l'AFPA et s'inquiète de l'amplification massive de la destruction de l'AFPA depuis l'arrivée du nouveau directeur général.

Elle s'oppose au projet de la direction et des tutelles, ministère du travail et de l'économie et des finances, de fermeture de la restauration et non remplacement des départs (départs retraite, démissions, insuffisances professionnelles, ...). Ces décisions sont issues directement du projet de loi des finances qui prévoit la suppression de plusieurs centaines d'emplois non couverts par le départs dits naturels par la direction de l'AFPA !

La Commission exécutive fédérale condamne la casse organisée de l'AFPA, conséquence directe des politiques d'achat mortifères des conseils régionaux et cela tout particulièrement en Hauts de France, Ile de France, Provence Alpes Côtes d'Azur mais aussi des opérateurs publics tel que France Travail.

La CEF est en total soutien de la SFNFOFPA. Elle mandate le secrétariat fédéral pour agir immédiatement auprès du bureau confédéral sur l'urgence de sauver l'AFPA en stoppant son démantèlement.

Si Sauver l'AFPA est un devoir de l'Etat, c'est aussi le mandat de Force Ouvrière et celui-ci doit être porté par la confédération, les fédérations, les unions départementales !

Il est urgent que la confédération se saisisse pleinement du sujet en contactant dès à présent les médias afin d'exposer la situation de l'AFPA et de ses salariés qui sont dans la souffrance depuis trop longtemps.

Il est urgent de faire cesser la casse de ce service public.

V. Développement

La CEF invite toutes ses structures à poursuivre le renforcement du syndicalisme libre et indépendant en continuant notre campagne de syndicalisation, en tenant régulièrement nos instances, en organisant les tournées d'écoles, établissements et services, en réunissant les personnels lors des réunions d'information syndicale, les assemblées générales pour établir les cahiers de revendications. Cela doit nous permettre d'aborder les élections professionnelles de 2026 avec détermination pour confirmer, élargir la représentativité de la fédération et conforter la première place de FO dans la fonction publique de l'Etat. Ce sont de puissants leviers pour peser dans le rapport de force.